

Convocation - Conseil d'établissement

Mardi 25 avril 2023 - 19h 00-21h 00
Salle du personnel – École du Préambule

Procès-verbal de la rencontre

Nom	Présence	Fonction	Nom	Présence	Fonction
Monsieur David Cousineau		Parent	Madame Myriam Armstrong	X	Enseignante
Madame Véronique Bibeau	X	Parent	Madame Lysanne Lanoue	X	Enseignante
Madame Anne-Julie Cyr	X	Parent	Madame Sandra Daunais	X	Enseignante
Madame Lyne Beaudoin	X	Parent	Madame Annie Martin	X	Serv.de garde
Madame Anne Comeau	X	Parent	Monsieur Marc Nantel	X	Soutien
Madame Stéphanie Guénette		Parent	Madame Caroline Rochon	X	Directrice adjointe
			Monsieur Dominic Subranni	X	Directeur

1. Vérification du quorum, lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Annie Martin propose l'adoption de l'ordre du jour.

CE-055-250423

Adopté à l'unanimité

1.1 Nomination d'un ou d'une secrétaire de rencontre

Madame Anne-Julie Cyr se propose comme secrétaire pour la rencontre.

2. Lecture et adoption du procès-verbal du 28 mars 2023

Madame Lyne Beaudoin propose l'adoption du procès-verbal du 28 mars 2023.

CE-056-250423

Adopté à l'unanimité

3. Parole au public

Aucune demande

4. Projet éducatif

- **Mission – Vision – Valeur** : Monsieur Dominic Subranni informe qu'un comité est officiellement mis en place dans l'école, dont les membres travaillent ensemble sur les améliorations à apporter, sur les objectifs à atteindre et sur le plan d'action qui devra être validé. Au mois de mai, la direction reviendra avec d'autres informations dans le but de faire le suivi avec le C.É et ainsi pouvoir adopter le projet éducatif pour décembre 2023.
- **Questionnaire aux parents** : Un sondage sera envoyé aux parents par la plateforme « FORMS ».
- Un questionnaire sera complété par tous les élèves.

5. Service de garde

- **Organisation des services 2023-2024**

Journées pédagogiques : Madame Annie Martin a présenté un document des journées pédagogiques 2023-2024 pour le service de garde de l'école Lorenzo-Gauthier. Elle fait la demande, aux membres du CÉ d'accepter que le vendredi 25 août, première journée pédagogique de l'année scolaire, soit réservé pour accueillir le personnel afin de se présenter et se préparer pour partir l'année du bon pied. Tous les membres sont en accord avec cette proposition.

CE-057-250423

Adopté à l'unanimité

Toujours en lien avec les journées pédagogiques, Madame Annie Martin nous fait constater qu'il y a un écart inférieur entre les présences réelles des enfants au service de garde versus le nombre d'inscriptions. Parfois l'écart est assez flagrant ! Cela peut causer un surplus de personnel inutilement, et aussi enlever des places en sortie scolaire pour les autres élèves qui souhaiteraient s'inscrire. Quelques idées ont été partagées autour de la table pour apporter des solutions.

***La décision sera reportée à une réunion ultérieure.**

Journées tempête : L'école du Préambule ouvrira de nouveau ses portes pour le service de garde pour l'année 2023-2024. Madame Annie Martin est en accord avec ce service, mais elle veut nous faire réaliser qu'il y a un GROS écart entre les inscriptions pour les journées tempêtes versus les présences réelles des élèves. Il faut sensibiliser les utilisateurs à l'impact financier et organisationnel lorsque l'enfant est inscrit et ne se présente pas.

À titre d'exemple :

13 janvier 2023	111 inscriptions	34 présences
26 janvier 2023	110 inscriptions	46 présences
05 avril 2023	108 inscriptions	51 présences

Quelques suggestions ont été proposées telles que :

- o Offrir le service pour un maximum de 60 enfants.
- o Facturer aux parents le prix de base par jour de 8.95\$ + 15\$ de frais de pénalité si l'enfant ne se présente pas.
- o Sensibiliser les parents par une infolettre lors du sondage que l'on envoie pour connaître qui désire avoir le service lors des journées de tempête.

***À la prochaine rencontre du CE, nous allons revenir sur le sujet des journées tempêtes.**

- **Contrat / Règlements**

Madame Annie Martin nous présente une deuxième version du document avec le contenu modifié et quelques nouveaux points mentionnés sont ajoutés. Elle précise que les petites coquilles et la mise en page seront corrigées éventuellement. Madame Martin fait la demande d'approuver le document. Madame Lyne Beaudoin propose l'adoption du contrat et des règles de fonctionnement du service de garde.

CE-058-250423

Adopté à l'unanimité

6. Organisation scolaire (information)

Madame Caroline Rochon nous informe que la classe SCA (soutien au comportement adaptatif) va déménager à l'école Sainte-Thérèse pour l'année scolaire 2023-2024 et que l'école vers l'Avenir aura maintenant 5 classes DILS (déficiences intellectuelles légères à sévères). Nous accueillerons une clientèle totale d'environ 672 élèves pour les deux bâtiments de l'école Lorenzo-Gauthier. Des informations supplémentaires seront remises au prochain C.É.

7. Plan contre la violence et l'intimidation

Monsieur Dominic Subranni informe que les résultats évoqués, en début d'année, suite au questionnaire bien-être à l'école, qui a été rempli en octobre 2022 par les élèves de 1^{re} à 4^e année, nous en disent long. Le tout sera de nouveau réétudié avec les résultats du prochain questionnaire, à la fin de l'année, mois de mai ou juin. Le plan de lutte contre l'intimidation et la violence sera déposé en début d'année 2023-2024.

8. Comités parents

Madame Anne Comeau a pris l'initiative d'inscrire l'école pour la semaine nationale de l'engagement parental, du 28 mai au 3 juin, afin de désigner des lauréats dans la catégorie bronze et la catégorie mérite. L'école doit proposer deux noms de parents bénévoles. La direction se consultera et reviendra avec les deux parents choisis. De plus, madame Comeau invite les membres du CE à s'inscrire avec elle aux soirées POP : paroles aux parents proposées par la FCPQ, les mardi soir 19h00 dès le 2 mai, via zoom. Ce sont des soirées informatives pour apprendre, de diverses façons, comment s'engager comme parents dans le monde scolaire et d'échanger avec d'autres parents de nos expériences respectives.

9. Conseil d'administration

Rien à signaler.

10. Correspondances

Aucune

11. Varia

Aucune

12. Point à l'étude

- Madame Lyne Beaudoin est porte-parole d'un message des parents de l'école qui propose d'avoir un abri quelconque à l'extérieur pour les protéger des intempéries lorsqu'ils attendent leurs enfants qui sortent du service de garde. Monsieur Dominic Subranni entend la demande, mais précise que la logistique et règle ne le permettent pas présentement. La direction souhaite organiser pour septembre que les parents puissent entrer dans l'école. Le manque de personnel pose un problème en lien avec ce sujet.
- Madame Lysanne Lanoue propose à la direction de faire de nouveau appel à la SQ pour venir faire un tour à l'école, à l'heure de pointe, pour la sécurité.

13. Date de prochaine rencontre

La date du prochain conseil d'établissement est le 23 mai 2023.

14. Levée de l'assemblée

Madame Véronique Bibeau propose la levée de l'assemblée à 20h55.

CE-059-250423

Adopté à l'unanimité

Véronique Bibeau
Vice-présidente

Anne-Julie Cyr
Secrétaire de la rencontre

*La réussite scolaire...
c'est notre devoir!*